

Dans la course à l'innovation

Club de l'économie

Par Laure Garetta

L.Garetta@laprovence-presse.fr

Inutile de déposer un brevet pour faire avancer le monde. Être innovant est un état d'esprit. Chaque entreprise se réinvente chaque jour. Un nouveau produit, un mode de management novateur, créateur d'un packaging inédit... L'innovation peut être bien plus qu'un simple outil technologique. Comment les chefs d'entreprises sont-ils soutenus lorsqu'ils sortent des sentiers battus ? Financer une idée, est-ce si compliqué ?

Hier matin, dans les locaux de la Caisse d'Épargne à Manosque, les invités du premier club de l'économie La Provence de l'année se sont penchés sur la question de l'innovation, simple prouesse technologique ou véritable levier économique ?



C'est quoi la nouveauté de la saison ? Denis Vogade, président de l'Union des entreprises et PDG de Lohantique, évoque en une question la nécessité d'innover en permanence. "Dès qu'il pousse la porte, le client demande toujours la même chose. À Lohantique, on réalise 17% de notre chiffre d'affaires chaque année grâce aux nouveautés. Pour capter le client, il faut sans cesse chercher et proposer de nouvelles senteurs, de nouvelles gammes." Chez Terra Continens, l'innovation réside dans son marketing. "On a été récompensé aux États-Unis par les Icmad City Awards grâce à notre design" explique Marie-Grâce Goncalvez, cogérante.

"Chez Proman, on gère l'humain. L'innovation c'est chaque jour en s'adaptant aux clients mais aussi en formant les intérimaires aux nouveautés (fibre optique, compteur Linky...) et dans notre quotidien avec la dématérialisation des contrats grâce aux emails" ajoute Jean-Luc Bonnet, responsable secteur Sud-Est.

Packaging, marketing, management, produits. Des innovations auxquelles on ne s'attendait pas. Pourtant cette recherche perpétuelle pour of-

frir la nouveauté est un concept bel et bien novateur.

L'innovation est parfois trop en avance sur son époque. Le marché n'adhère pas, les clients n'achètent pas. Il faut laisser du temps au temps. "L'innovation peut parfois mettre une entreprise en danger. Ces produits de niche ne font pas vivre la société. Il faut le temps que le client s'approprie l'innovation mais l'entreprise

doit continuer d'avancer" souligne Christian Alpe, fondateur d'Essentielles qui a créé en 2008 les huiles essentielles culinaires et en 2012 les amandes apéritives aux algues marines grâce auxquelles la société a obtenu le prix de l'épicerie fine.

Aide et soutien

"Un des moteurs est la levée de fonds. À la Caisse d'Épargne, nous avons mis des experts qui

ne gèrent que l'innovation car ces projets sont différents et les problématiques aussi" souligne Laurent Gonzalez, responsable de marché PME et grandes entreprises.

En effet, pour se développer, l'innovation a besoin de soutien pour percer, grandir et vivre. "Le facteur temps" est important. Une PME a besoin d'aller vite" indique Anne-Laure Cubières, chargée de mis-

sion chez EDF. "Avec notre structure locale "Une rivière un territoire", on soutient l'innovation avec un premier levier de prêt financier et un second avec une mise à disposition d'experts."

Dans ce domaine, les entreprises peuvent compter sur des soutiens multiples de diverses structures, telles que les plateformes Initiative, l'agence régionale pour l'innovation et l'internationalisation des entreprises (Arii), l'institut national de la propriété industrielle, la plateforme technologique Bioval Plus mais aussi la banque.

"Le CEA dépose beaucoup de brevets mais on développe aussi des outils qui sont transférables pour d'autres industriels et on peut les accompagner pour que ces inventions soient industrialisables" conclut Sophie Fonquerme, ingénieur brevet à Cadarache. "Avec l'Inpi, on dispose d'un premier diagnostic gratuit notamment pour la protection des savoir-faire pour les aider à être compétitifs. La Bpi-France, soutien à l'innovation par excellence, peut aussi financer un dépôt de premier brevet."

Autant de structures à la disposition des entreprises. Faut-il savoir les utiliser dans cette course à l'innovation.



Le chiffre

56,4%

"L'innovation est un des piliers du développement et de la réussite des entreprises. 56,4% d'entre elles ont innové l'an dernier, soit plus d'une sur deux. La force de nos PME réside dans la conjonction d'une histoire ancrée dans le terroir et d'une production moderne."

Stéphane Garbiès, Responsable antenne de Manosque de la Chambre de commerce et d'Industrie

PLATEFORMES INITIATIVE

Les plateformes Initiative soutiennent la création et la reprise d'entreprises ainsi que sa croissance. Elles mettent à disposition des prêts d'honneur plafonnés à 15 000 € et un prêt "initiative remarquable" au niveau national dont le montant peut atteindre les 25 000 €. Les deux sont cumulables et à taux zéro. "Les critères d'attribution sont simples : moins de 2 M € de chiffre d'affaires et moins de 10 salariés. L'innovation peut être sous toutes ses formes : technologique, management, mode de distribution..." a indiqué Bernard Pieri, responsable plateforme Alpes du Sud.



ENTREPRISE TECHNO-CONCEPT



Installée à Mane, l'entreprise est la définition parfaite de l'innovation. Après un travail conjoint avec le CNRS de Marseille, elle a développé un matériel unique au monde à haute valeur ajoutée en neurosciences. Sans concurrence, elle a développé le Vibramoov qui permet à un patient de continuer à faire bouger ses muscles sans bouger de son lit. Aujourd'hui, l'entreprise est dans sa phase de développement à l'export.



LA COMMUNAUTÉ D'AGGLO DLVA

"Une collectivité est une entreprise au service de tous les citoyens. Si demain, tous les agents en ont conscience, ça sera une vraie innovation !" dit, avec humour, Armel Le Hen, vice-président dédié au développement économique. La communauté d'agglomération DLVA sait qu'un tissu économique bien maillé sur son territoire est d'une importance capitale. Pour ce faire, elle mise sur le numérique. "Ce n'est pas uniquement la fibre optique mais un plan de redéploiement numérique complet. On a obtenu cette semaine la reconnaissance "Ville Internet". La DLVA va également mettre en place un fonds dédié à l'accompagnement des petites entreprises et à l'innovation. C'est essentiel pour le développement de notre collectivité. On a un rôle à jouer sur l'émergence de ces petites sociétés génératrices d'emploi. Si on peut apporter un peu d'huile dans les rouages..."

LA PLATEFORME TECHNOLOGIQUE BIOVAL PLUS

Cette plateforme, installée à Digne, est sous la direction du ministère de la recherche. "Nous sommes une émanation de l'université, une sorte de porte d'entrée de l'université aux entreprises" explique Didier Fouré, chargé de mission. "On amène sur un territoire tout ce que peut apporter un laboratoire de recherches. Notre matériel est utilisé 5% de leur temps par les chercheurs et les étudiants. On le met à disposition des TPE et les PME qui n'ont plus besoin d'acheter du matériel. Il s'agit de prêts scientifiques comme un laboratoire, tout le matériel mais aussi la compétence technique." "Aujourd'hui il y a tout un vivier de porteurs de projets très volatils. Il faut les capter bien en amont pour les accompagner et les ancrer sur le territoire. Les projets peuvent être dans tous les domaines : santé, cosmétique, domotique, photovoltaïques..."

